

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7407115201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7407115201>

Cette annonce a été mise en ligne le **14 mai 2025** sur **Agriculteur Normand-web**
Pour le département : **50 - MANCHE**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHERBOURG du 12 mai 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : 171 RUE MARÉCHAL FOCH Siège : 249 rue de la Tourelle - TOURLAVILLE, 50110 CHERBOURG EN COTENTIN Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 1 000 euros Objet : ----- L'acquisition, l'aménagement et la viabilisation de terrains en vue de leur division et de leur revente en lots destinés à la construction, ainsi que toutes opérations de lotissement, d'équipement et de mise en valeur foncière ; La promotion immobilière, comprenant la conception, la réalisation et la commercialisation de programmes immobiliers, qu'ils soient résidentiels, commerciaux, industriels ou mixtes ; La gestion de projets immobiliers, incluant la coordination des études, le suivi des travaux, la relation avec les entreprises de construction et les administrations compétentes ; L'achat, la vente, la location, la gestion et l'exploitation de biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, directement ou indirectement ; Toutes opérations de marchand de biens, notamment l'achat en vue de la revente de biens immobiliers, en l'état ou après rénovation, transformation ou division ; L'obtention de toutes autorisations administratives et permis de construire nécessaires aux opérations de lotissement et de promotion immobilière ; La prise de participations dans toutes sociétés ou entreprises ayant un objet similaire ou connexe ; L'emprunt, avec ou sans garantie, ainsi que l'octroi de toutes sûretés nécessaires aux financements des opérations immobilières. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions

légal, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : La société FILLATRE, Société à responsabilité limitée au capital de 488 000 euros, ayant son siège social 249 rue de la Tourelle - Tournelville, 50110 CHERBOURG EN COTENTIN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 410 879 407 RCS CHERBOURG, représentée par son co-gérant, Monsieur Jean FILLATRE La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHERBOURG

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex